

PESTIRED

Projet innovant pour réduire les phytos

Sarah Deillon

Le projet PestiRed a été lancé avec les semis de l'automne dernier. Il vise une réduction de 75% de l'utilisation des produits phytos pour une baisse maximale de 10% du rendement financier.

L'objectif du projet PestiRed est de réduire l'utilisation des produits de synthèse par la mise en place de mesures préventives et curatives non chimiques. Il a officiellement débuté avec les semis de l'automne mais, dans les champs, il démarre ces jours avec les premiers travaux à effectuer: désherbage des céréales, relevé des cuvettes dans le colza... «C'était une idée d'Agroscope de mettre en place chez les agriculteurs un projet action-recherche avec accompagnement scientifique», explique Philippe Jeanneret, responsable du projet au sein d'Agroscope qui précise: «Nous allons essayer de combiner tout ce que nous savons faire, en nous basant sur les principes de l'agro-écologie». Agroscope s'est associé à IP-Suisse, qui correspondait aux critères du projet (entre le bio et le conventionnel). «Mais il y a aussi des agriculteurs conventionnels qui participent et chez ces derniers, les résultats seront encore plus spectaculaires», relève le chercheur.

Les premières réflexions remontent à 2017 et PestiRed a été soumis à l'OFAG en 2018. Il fait désormais partie du Programme d'utilisation durable des ressources (articles 77a de la LAGr). Il a débuté le 1^{er} juillet 2019 et se terminera le 30 juin 2027, soit six ans pour la mise en œuvre des mesures dans les



Julie Buchmann, technicienne pour Agroscope en charge du canton de Vaud, pose une cuvette dans le colza.

SP

champs et deux ans pour l'analyse des données. PestiRed est financé à environ 80% par l'OFAG et à 20% par des fonds externes (offices cantonaux et centres de conseils agricoles, IPS, Fenaco et Nestlé Waters Suisse SA). L'encadrement scientifique est assuré par Agroscope et la gestion stratégique revient à IPS, aux offices cantonaux et à la vulgarisation.

Projet ambitieux

Concrètement, PestiRed a pour objectif une réduction de 75% de l'utilisation des produits phytosanitaires et cela, en visant une baisse maximale de 10% du rendement économique! «C'est très ambitieux. En production biologique, la réduction des produits est de 100% mais en comparaison, les pertes de rendement peuvent être considérables», relève le responsable d'Agroscope. Et Michel Fischler, responsable

national du projet, d'ajouter: «Il est souhaité que les agriculteurs prennent un certain risque pour tester les pratiques et leurs limites. Une partie de la contribution de base est prévue pour dédommager les pertes de récolte (10%). Si elles dépassent 20%, les exploitants sont indemnisés grâce à un fond de risque supplémentaire (montant fixé au cas par cas)». Un volet économique a été ajouté en cours de route afin de vérifier la viabilité des mesures. «Au final, l'agriculteur doit aussi y trouver son compte», précise Judith Wirth, suppléante pour le projet au sein d'Agroscope. Il a aussi été décidé d'inclure des analyses de sol sur certaines parcelles, surtout dans le but de suivre les résidus de pesticides.

Vaud, Genève et Soleure ont souhaité participer mais d'autres cantons du Plateau avaient été approchés. «Pour nous, cela

signifie moins de travail mais aussi une enveloppe financière moins grande de l'OFAG. Et nous craignons que la généralisation des résultats ne soit un peu empiétée. Il nous manquera peut-être des spécificités régionales», regrette Philippe Jeanneret. Pour Michel Fischler, le fait d'avoir trois cantons et des régions différentes entre elles suffit déjà pour la bonne conduite de l'essai.

Mesures à choix

Une particularité de PestiRed est son fonctionnement en réseau. «Contrairement aux autres projets 77a, il ne s'agit pas d'appliquer des mesures décidées en amont mais de les construire ensemble», souligne Charlotte Savoyat de Proconseil qui ajoute: «Dans le cadre des discussions avec les exploitants, il est clairement ressorti que la réduction des produits phytosanitaires n'est

pas un objectif en soi, mais qu'elle doit être cohérente avec la fertilité du sol et la préservation des ressources». Au sein des groupes régionaux, chercheurs, conseillers et exploitants ont donc défini ensemble les mesures qui allaient être mises en place, sur la base d'un catalogue de 23 mesures.

- Mesures préventives visant à réduire les populations initiales d'organismes nuisibles (5 mesures).
- Mesures préventives d'évitement (11).
- Mesures curatives non chimiques (4).
- Mesures curatives chimiques (3).

Quelques exemples cités par Philippe Jeanneret: la technique du faux semis (a), le mélange des variétés et des espèces (b), la technique du push-pull contre les méligèthes (b), le désherbage mécanique (c), etc. «Outre le push-pull, il

n'y a rien de bien nouveau au niveau des mesures mais c'est leur combinaison qui nous intéresse», relève Judith Wirth. Cinq sont obligatoires pour pouvoir percevoir la contribution de base de 6000 fr. par année: semis optimisé (date, densité, distance), choix des variétés (peu sensibles), utilisation adaptée de l'azote, intensification de l'utilisation des seuils d'intervention et des systèmes de prévision, utilisation de techniques de réduction de la dérive (d). Selon le nombre de mesures spécifiques adoptées, il est possible de recevoir jusqu'à 6000 fr. supplémentaires par an.

Suivi des cultures

Les agriculteurs vont devoir effectuer un premier monitoring, qui viendra s'ajouter au monitoring détaillé d'Agroscope. «Si on prend exemple des adventices, nous devons les identifier jusqu'à l'espèce alors que l'agriculteur n'est pas obligé d'aller si loin. Ou alors ils doivent suivre les tordeuses dans le piège alors que nous devons prélever des gousses pour compter celles qui sont attaquées», souligne Anne-Valentine De Jong en charge de la région de Genève. La semaine dernière, elle a prélevé des plantes pour étudier les larves d'altises et elle fera ses premiers relevés de mauvaises herbes après les désherbages de printemps. Les trois techniciennes attendent des agriculteurs un suivi très proche de leurs cultures (relever chaque semaine le contenu de la cuvette par exemple). «Un des défis de PestiRed était de prévoir le monitoring pour les exploitants. Il doit nous fournir des résultats mais il doit aussi leur être accessible, au niveau de leur implication en temps et de leurs connaissances», souligne Anne-Valentine De Jong.

C'est vous qui le dites

Pourquoi avez-vous choisi de participer à PestiRed et avez-vous des craintes?



Lucas Blanc

Agriculteur IP-Suisse à Brenles (VD)

«J'ai entendu parler de ce projet lors d'une assemblée d'IP-Suisse et il m'a tout de suite intéressé car j'aime tester ce qui est innovant. Selon moi, PestiRed est une bonne façon de communiquer auprès des consommateurs, pour leur dire que l'agriculture cherche des pistes. Ce projet est complexe, il a d'abord fallu trouver les parcelles adéquates et réussir à placer la rotation dans son schéma personnel. Pour cette année, j'ai du blé qui est en place et j'ai réalisé un premier désherbage mécanique, avec une herse-étrille de démonstration. Sinon, j'ai dû ajouter les pois protéagineux. Ce n'est pas une culture compliquée mais cela signifie une récolte de plus au moment des moissons et cet aspect d'organisation m'embête un peu. Par contre, je ne suis pas inquiet quant au suivi à effectuer, je trouve que nous sommes bien encadrés. Mon exploitation est déjà bien engagée au niveau de la réduction des produits phytosanitaires mais j'ai 4,5 ha de pommes de terre, dont un ha qui fera partie de PestiRed dans trois ans, et pour moi ce sera le plus gros défi. Il est quand même agréable de se dire que si on se trompe complètement, on a quand même une couverture financière. Pour l'heure, je pense que le montant est suffisant mais je ne sais pas encore quelles seront les pertes.» SD



Nicolas Seiler

Agriculteur conventionnel à Satigny (GE)

«J'ai pris connaissance du projet lors d'une séance de vulgarisation et il m'a intéressé car nous essayons déjà depuis deux ans de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur notre exploitation. Nous sommes ouverts à d'autres techniques et PestiRed permet justement de voir de nouvelles possibilités. J'ai aussi beaucoup apprécié l'aspect «partage» prévu pour ce projet. Je me réjouis d'échanger des expériences avec les agriculteurs, les conseillers ou les responsables d'Agroscope. PestiRed vise une réduction minimale du rendement, c'est aussi un élément clé puisque, à mon avis, le rendement représente quand même l'objectif premier d'une exploitation agricole. Et les récentes votations sur la souveraineté alimentaire montrent bien que nous devons maintenir une production alimentaire en Suisse. Pour moi, ce projet va complètement dans la bonne direction: il n'est pas dans les extrêmes, il vise à maintenir la production et cherche à baisser les produits phytosanitaires. Je n'ai pas dû ajouter de cultures mais je vais devoir faire quelques modifications. Par exemple, semer mon colza en lignes (pour pouvoir le sarcler) et non plus avec le semoir à céréales. Je n'ai pas participé pour l'argent, je le fais pour moi et pour les générations futures.» SD

Des exploitants engagés

Pour faire partie du projet PestiRed, il fallait répondre à quelques critères:

- avoir une exploitation de grandes cultures et une SAU d'au moins 10 ha;
 - mettre à disposition 2 parcelles d'environ un hectare, une dénommée «innovante» et une «de contrôle»;
 - avoir des connaissances des règles PER et la possibilité d'adapter sa rotation.
- En tout, 72 agriculteurs ont adhéré: 10 sur Genève, 20 sur Soleure et 42 sur Vaud. Ces derniers sont répartis en trois groupes: Pied du Jura, Centre et Moudon. «Cette participation nous satisfait car nous avons besoin de 12 agriculteurs par canton pour pouvoir mener notre monitoring détaillé (VD: région Moudon)», explique Judith Wirth.

Les exploitants ont dû choisir des parcelles homogènes mais séparées afin d'éviter les transmissions de maladies et ravageurs. Sur la parcelle de contrôle, ils poursuivent leurs pratiques habituelles, tandis que sur la parcelle innovante, ils mettent en œuvre les mesures choisies. L'agriculteur doit noter ses observations: mauvaises herbes, ravageurs, maladies. Il doit aussi transmettre des informations sur les moyens financiers investis,

le temps de travail, les rendements économiques. Une intervention chimique sur la parcelle innovante n'est pas interdite mais peut se faire seulement en dernier recours et seulement après avoir consulté le conseiller et la recherche.

Rotation commune

La rotation est commune à tous les agriculteurs d'un groupe mais ils sont libres de débiter avec la culture de leur choix. «Le but est de limer les effets de l'année. Si tout le monde met du blé en même temps et que ce n'est pas une année propice pour la culture, c'est embêtant», souligne Dominique Fleury de l'Office cantonal genevois de l'agriculture et de la nature. Sur Genève, la rotation suivante a été choisie: blé > pois > colza > orge > soja > tournesol. Une variante était possible avec de la betterave en remplacement du soja. Sur Vaud, les rotations diffèrent dans les trois régions. Un impératif du projet était d'avoir six cultures différentes. Sur le terrain, les agriculteurs vont bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec des visites de cultures et des séances de vulgarisation à thème pour leur permettre de mettre en place les mesures. «C'est un

des points les plus forts du projet: discuter ensemble, sur le terrain et échanger des informations, idées ou pratiques», précise Charlotte Savoyat.

Le projet n'a pas été évident à mettre en place. «Plusieurs exploitants se demandent s'ils vont réussir à maintenir leur rendement. Et puis, il y a une rémunération mais le projet comporte des risques et va prendre du temps», souligne Nicolas Courtois, conseiller d'Agrigenève. Sur le plan des mesures, il estime qu'elles sont toutes réalisables mais il se questionne sur leur mise en place. «Celui qui n'a jamais fait de désherbage mécanique aura besoin de trois ou quatre ans pour maîtriser la technique. Sa culture sera peut-être sale, il ne faudrait pas conclure que le désherbage chimique marche mieux!» De façon générale, le projet a parfois eu de la peine à convaincre. Quelques réticences évoquées: une rotation fixe sur six ans sans avoir la possibilité de mettre deux fois la même culture, l'ajout de cultures avec un besoin de mécanisation spécialisée, l'exclusion des cultures spéciales qui ne peuvent pas être imposées à une dizaine d'agriculteurs, les contraintes pour un projet qui ne concerne finalement qu'une parcelle. SD